

Myriam
Hautes Alpes
Agricultrice

Racontez-nous votre installation :

Lors de mon installation, je ne savais pas par où commencer. J'ai contacté l'ARDEAR qui m'a expliqué très en détails la marche à suivre et les différentes étapes pour pouvoir prétendre au statut d'agriculteur. J'ai ensuite fait appel à la chambre d'agriculture pour le dossier de demande de DJA, mais l'ARDEAR a joué un rôle très important dans le bon déroulement de mon installation, en me donnant des conseils pertinents, en prenant le temps de m'expliquer les différentes étapes à passer et dans quel ordre les faire.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ARDEAR ?

Beaucoup de réponses à mes questions et à mes doutes concernant l'installation.
De l'assurance dans le fait d'être légitime de m'installer en tant qu'agricultrice.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ARDEAR ?

La personne qui m'a suivi a été très à l'écoute et s'est rendu disponible pour répondre à mes besoins et me conseiller le mieux possible.

L'ARDEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui, c'est certain. Elle m'a donné les bons outils et conseils pour que mon installation se fasse dans de bonnes conditions.